



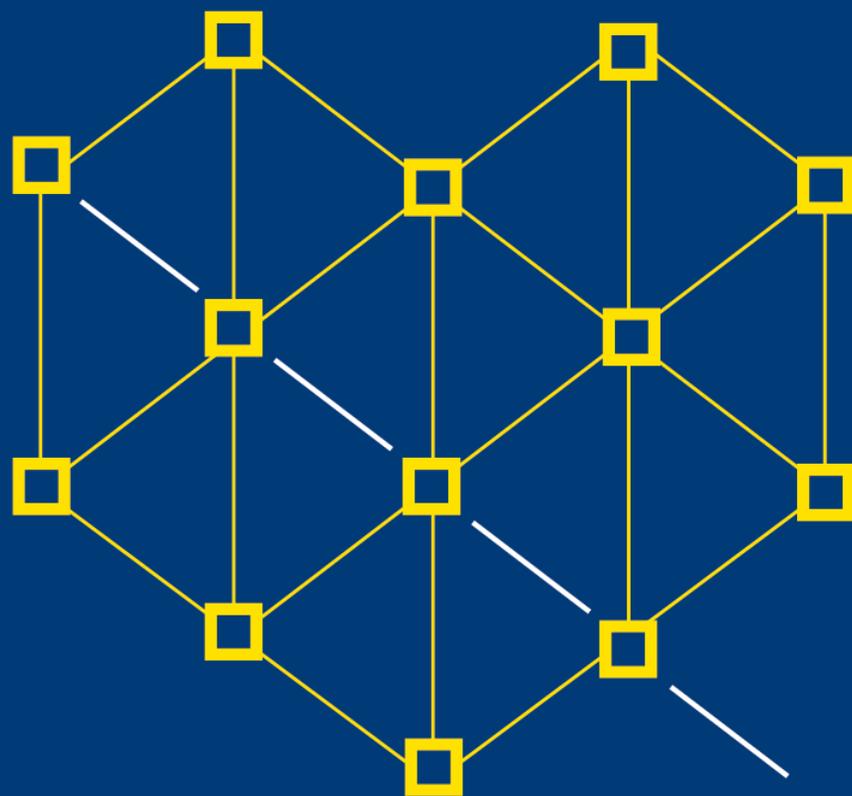
Portzamparc  
Gestion

LA PUISSANCE DES PME

**AU CŒUR DE  
NOTRE GESTION**

Rapport d'engagement

2023



# Sommaire

Rapport d'engagement 2023

<b>L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable</b>	<b>Page 3</b>
<b>Scope</b>	<b>Page 4</b>
<b>Engagement par le vote</b>	<b>Page 5</b>
<b>Nos actions d'engagement en 2023</b>	<b>Page 6</b>
<b>Exemples d'action d'engagement</b>	<b>Page 7</b>

# L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

## Politique de vote

Voter aux assemblées générales annuelles constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients et fait partie intégrante du processus de gestion de Portzamparc Gestion.

Nos politiques et lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché.

Pour une meilleure prise de décision dans nos votes, nous prenons appui auprès des équipes Sustainability Center de BNP Paribas Asset Management.

## Engagement pour une amélioration continue des pratiques ESG

Notre méthodologie nous permet d'identifier toutes les entreprises dans nos portefeuilles avec un décile entre 8 et 10, représentant une évaluation globale négative (des risques mal identifiés ou pas suffisamment gérés ou encore un manque de transparence).

Notre engagement proactif consiste à solliciter ces émetteurs pour les rencontrer afin de les accompagner dans l'amélioration de leur démarche.

Nous engageons au cas par cas un dialogue avec des entreprises plus avancées dans leurs pratiques, qui peuvent par exemple contribuer positivement aux enjeux de durabilité ou démontrer de bonnes pratiques extra-financières. Cela nous permet de suivre au plus près leur développement, de comprendre leurs enjeux et leurs méthodes pour mettre en place ces pratiques, en particulier sur le segment des PME - ETI cotées.

## Engagement « thématique » sur les piliers E, S, G et Droits Humains, en lien avec la labélisation ISR de nos fonds

Dans le cadre de notre méthodologie d'analyse, le dialogue peut porter plus spécifiquement sur l'un des 4 piliers constitutifs de la note globale : Environnemental, Social, de bonne Gouvernance et sur les Droits Humains.

**Notre approche est résumée ici en quelques mots, pour plus d'information vous pouvez vous référer à notre Politique d'engagement actionnarial sur la page [Notre engagement responsable - Portzamparc Gestion](#)**

Ce rapport concerne les 4 fonds ouverts Portzamparc, labelisés ISR :

- Portzamparc PME ISR
- Portzamparc Entrepreneurs ISR
- Portzamparc Europe PME ISR
- Portzamparc Opportunités ISR

La politique d'engagement actionnarial est mise en œuvre par l'équipe de gestion de Portzamparc Gestion :

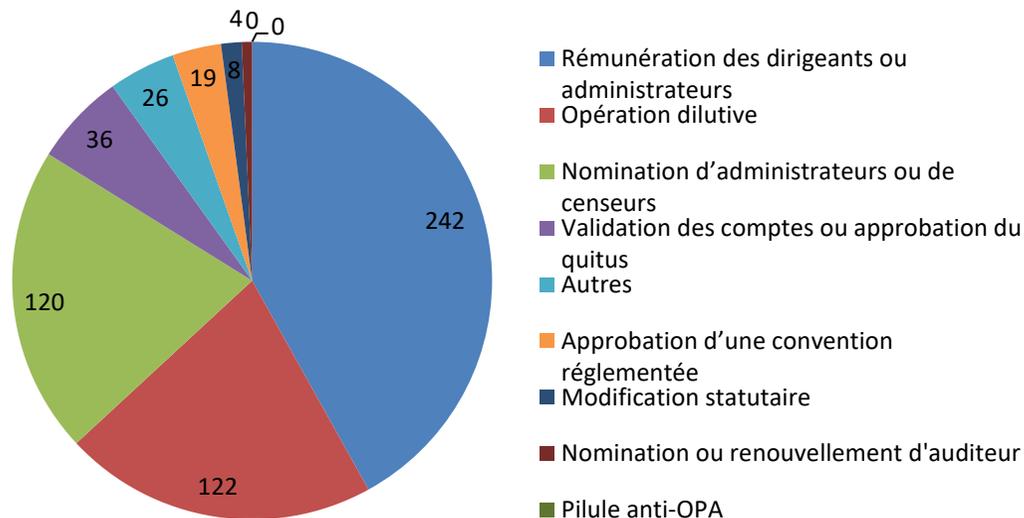


### Bilan des votes 2023

86% de participation aux  
Assemblées Générales

29 % d'abstention ou de  
vote « contre »

### Nombre d'abstention ou opposition en 2023 par type de résolution



### Exemples de lignes directrices de vote

Résolutions	Motif d'abstention ou d'opposition
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quitus des administrateurs et mandataires sociaux</li> <li>Réélection des administrateurs</li> <li>Approbation des comptes et des rapports</li> </ul>	La société ne publie pas ses émissions de gaz à effet de serre (GES) (scope 1, 2, et 3 le cas échéant) de façon appropriée, ni ses activités de lobbying climatique, ou ne communique pas ou ne veut pas dialoguer de manière constructive sur sa stratégie climatique.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination d'administrateurs ou de censeurs</li> </ul>	Le candidat n'est pas indépendant et le conseil comporte moins de 50 % de membres indépendants en excluant les représentants des salariés
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de rachat d'actions</li> </ul>	Le programme de rachat d'actions comporte une ou plusieurs conditions qui pourraient vraisemblablement être utilisées comme une mesure anti-OPA

Source : Portzamparc Gestion, suivi des Assemblées Générales 2023

# En bref : Nos actions d'engagement en 2023

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

	2022	2023
<b>Nombre total de réunions avec les entreprises</b>	<b>306</b>	<b>222</b>
dont dialogues dédiés aux enjeux extra-financiers	<b>16</b>	<b>20</b>
dont visites de sites	<b>4</b>	<b>6</b>

## Evolutions de l'équipe en 2023 :

- Adil Kada, gérant du fonds Portzamparc Entrepreneurs ISR, quitte Portzamparc Gestion en juillet 2023 et Benjamin Glussot devient alors gérant du fonds. Benjamin conserve aussi la gestion du fonds Portzamparc Opportunités ISR. L'équipe de gestion passe donc de 4 à 3 gérants.
- Début 2024, Augustin Socié rejoint Portzamparc Gestion en tant qu'Analyste Buy-Side

Source : Portzamparc Gestion, comptes rendus des dialogues

# Exemples d'action d'engagement

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023



<p><b>Entreprises</b></p>		
<p><b>Modalité</b></p>	<p><b>Rencontre en 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien visio-conférence entre Portzamparc Gestion et le Directeur RSE de Lumibird le 18/10/2022</li> <li>Objectif : accès à davantage d'information sur la feuille de route RSE publiée en 2021</li> <li>Visite de site à programmer au S1 2023</li> <li>Conséquence : amélioration de note globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Suivi de la rencontre avec une visite de site en Avril 2023</b></li> </ul>
<p><b>Thèmes abordés Pilier E</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eco-conception des produits : la dimension n'est pas encore intégrée à la R&amp;D, ce n'est pas un enjeu qui est encore remonté par les clients.</li> <li>Objectif 2023: extension du bilan des émissions carbone au scope 3.</li> <li>Système de gestion environnemental : les procédures du groupe sont en train d'être mises à jour, sur la partie environnementale, le plan doit être renforcé, centralisé au niveau groupe.</li> </ul> <p>➔ à suivre : <b>homogénéisation et centralisation des pratiques environnementales au sein du groupe</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une nouvelle tour de fibrage à Lanion (29): visite du chantier (S1 2023) – Equipement et installation de la tour au S2 2023 puis équipe de 10 personnes en opération : pleine capacité en Janvier 2024.</li> <li>Visite organisée par Portzamparc SA.</li> </ul>
<p><b>Thèmes abordés Pilier S</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Rétention / attraction des talents</b> : sujet complexe car Lumibird est actif dans un domaine technique et stratégique, avec des concurrents majeurs.</li> <li>Leviers d'attractivité identifiés : intensification des démarches avec les universités et écoles, politique RSE, politique de diversité. Encourager le bien-être au travail aussi.</li> </ul> <p>➔ à suivre : <b>la définition d'un plan d'action RH adressant ces aspects.</b></p>	
<p><b>Thèmes abordés Pilier G</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encore peu de ressources humaines pour accompagner les nombreux chantiers RSE identifiés. Soutien exprimé du Conseil d'administration sur le sujet donc à suivre en 2023.</li> </ul> <p>➔ <b>Renforcement des ressources allouées et de la gouvernance du programme RSE.</b></p>	
<p><b>Fonds concernés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Portzamparc PME ISR</b></li> </ul>	

# Exemples d'action d'engagement

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

<p><b>Entreprises</b></p>	
<p><b>Modalité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Visite de site en Mars 2023</b></li> <li>• Autres rencontres 2023 : 3 calls de suivi des résultats (janvier, juin, octobre)</li> </ul>
<p><b>Thèmes abordés Pilier E</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La proposition de valeur d'Okwind est l'autonomie énergétique. Le logiciel fourni permet de passer de 40% à 70/80% de fourniture via des solutions d'optimisation</li> <li>• Focus sur l'activité assainissement d'eau des collectivités: poste de consommation important pour les communes (on peut viser 60% d'autonomie énergétique pour les stations d'épuration).</li> <li>• Autres usages en développement: les régies d'électricité et le froid industriel</li> <li>• Agrivoltaïsme : principal usage aujourd'hui.</li> <li>• Une réflexion sur la biodiversité avec le CNRS est lancée (2 thèses CIFR financées par Okwind)</li> <li>• GES : analyse du cycle de vie des trackers en cours : à suivre 2024</li> </ul>
<p><b>Thèmes abordés Pilier S</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effort annoncé sur la relocalisation industrielle en Europe mais contrainte forte (prix/disponibilité)</li> </ul>
<p><b>Thèmes abordés Pilier G</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• -</li> </ul>
<p><b>Fonds concernés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portzamparc PME ISR</b></li> <li>• <b>Portzamparc Europe PME ISR</b></li> </ul>



Visite du site de production de Torcé (35) et d'une ferme équipée de panneaux Okwind. Organisée par Portzamparc SA.

**A suivre 2024 / 2025 :**

- développement et formalisation d'une stratégie RSE
- initiation de couverture pour une notation ESG

# Exemples d'action d'engagement

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

Entreprises	INTERPARFUMS	
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre 1:1 : entretien visio-conférence entre Portzamparc Gestion et la Directrice RSE d'Interparfums le 31/10/2023</li> <li>• Autres rencontres 2023 : Group meetings en janvier et novembre 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Février 2023 : call 1:1 avec Pierre-Yves Burlot (Directeur RSE) et Manuel Andersen (Responsable Relations Investisseurs)</b></li> <li>• Autres rencontres 2023 : Group meeting Janvier 2023 – dédié ESG</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostique et bilan carbone mis en place en 2023.</li> <li>• Objectif -3% des émissions en absolu teqCO2 (grâce à la gestion des bâtiments et la flotte de véhicule)</li> <li>• Compensation via crédit carbone volontaire</li> <li>• Objectif Net-zero d'ici à 2030.</li> <li>• Les objectifs doivent être validés par le SBTi, démarche à initier en 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de réductions des émissions de GES.</li> <li>• Validation des objectifs par la SBTi, obtenue en février 2023 : définition du scope 3 pour obtenir la validation, retour sur le processus.</li> <li>• Note CDP carbone pour la première fois en 2023. Note C avec marge de progression identifiée. Objectif B en 2024.</li> <li>• Pas d'engagement « Net-Zero » :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop d'incertitude à se projeter à plus de 2030, d'abord focus sur les objectifs intermédiaires.</li> <li>• Empreinte carbone incompressible liée à l'incinération des déchets dangereux (obligation légale).</li> <li>• Technologie de captage encore peu matures et incertaines.</li> <li>• Les émissions carbonées évitées ne peuvent pas être intégrer dans la trajectoire Net-Zero.</li> </ul> </li> </ul>
Thèmes abordés Pilier S	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le devoir de vigilance d'Interparfums sur la chaîne d'approvisionnement repose sur les parfumeurs qui sont plus gros et avancés sur ces sujets. Ils sont en directs avec leurs propres fournisseurs.</li> <li>• Turnover : augmentation du ratio post-Covid en France. Perspective à la baisse ensuite.</li> <li>• Consolidation des donnée RH en périmètre monde pour anticiper la CSR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification MASE préférée à ISO 14001 → suivre couverture.</li> <li>• Sur ~100 sites, ~60 sont matériels (les autres sont des entrepôts de stockages etc..) et représentent 97% des impacts eau / air / énergie du groupe. Le reporting se concentre donc sur cette partie.</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier G	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 2020 : création d'un comité RSE qui rassemble les différentes directions. Nomination en 2022 de Muriel Buiatti, directrice de la RSE du groupe.</li> <li>• Relation avec les agences de notation extra-financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité marchés publics des filiales à l'étranger :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• relations institutions</li> <li>• Gestion de l'attribution des contrats</li> </ul> </li> <li>• Relation avec les agences de notation extra-financières</li> </ul>
Fonds concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portzamparc PME ISR</b></li> <li>• <b>Portzamparc Europe PME ISR</b></li> <li>• <b>Portzamparc Entrepreneurs ISR</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portzamparc PME ISR</b></li> <li>• <b>Portzamparc Europe PME ISR</b></li> </ul>

# Exemples d'action d'engagement

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

Entreprises	ASML	ARCADIS
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Group meeting dédié ESG, novembre 2023</li> <li>Autres rencontres 2023 : Group meetings en septembre et novembre 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Group meeting dédié ESG novembre 2023</li> <li>Autres rencontres 2023 : Group meeting septembre 2023</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier E	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrification des process</li> <li>Objectif à horizon 2025 est la réduction de 65% de la consommation d'énergie des impressions.</li> <li>SBTi n'a pas encore de roadmap pour l'industrie</li> <li>Objectifs Net-zero 2040 pour ASML et dans l'industrie : efficacité énergétique des machines, inciter les clients à utiliser des énergies renouvelables, beaucoup de leurs clients ont eux-même avancé leurs objectifs à 2040.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux de conseils menés par Arcadis ne sont pas éligibles à la taxonomie malgré l'angle environnemental</li> <li>Intégration de critère environnementaux dans leurs activité de conseils : réduction de la consommation énergétique, calcul de l'empreinte carbone des projets</li> <li>Réhabilitation environnementale : intégration de la biodiversité dans leurs activités. Ils ont pris l'engagement de devenir « Nature Positif » avec certains de leurs clients.</li> <li>→ à suivre : quelle mesure mise en place pour le scope 3 ?</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier S	<ul style="list-style-type: none"> <li>Egalité Hommes/Femmes : amélioration du ratio dans les positions managériales</li> <li>Fournisseurs : relation privilégiée avec beaucoup de fournisseurs car fort degré de dépendance</li> </ul>	
Thèmes abordés Pilier G	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	
Fonds concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portzamparc Opportunités ISR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portzamparc Opportunités ISR</li> </ul>

# Exemples d'action d'engagement

Rapport d'engagement 2023

31 Décembre 2023

Entreprises		
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Group meeting Novembre 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Group meeting Novembre 2023</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier E	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une réduction jusqu'à -65 % en Europe et -35 % dans le monde pour les émissions à l'usage (scope 3 aval)</li> <li>Travail sur usages : augmentation du taux de remplissage</li> <li>Sécurisation de l'approvisionnement en métaux critiques : enjeu et risque fort.</li> <li>Economie circulaire : remplissage des batteries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de réduction des émissions de GES validé par la SBTi.</li> <li>Réduction effective en 2023 de 28% des émissions scope 1,2 et 3, en avance sur la trajectoire validée</li> <li>Recyclage des câbles et du cuivre : objectif de circularité</li> <li>Label Copper Mark obtenu en Septembre 2023</li> <li>Emission d'un Green Bond avec des KPIs liés à la décarbonation.</li> </ul>
Thèmes abordés Pilier S	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des employés : montée en compétence sur les moteurs électriques – formation longues</li> <li>Sécurité des passagers avec logiciels embarqués</li> </ul>	
Thèmes abordés Pilier G	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation générale de l'organisation du Groupe</li> <li>Logique de partenariat pour la production de batterie</li> <li>Intégration de l'économie circulaire</li> <li>La proportion d'administrateurs siégeant au conseil depuis les années de présence de l'ancien PDG (64%) est encore trop importante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un programme de lanceur d'alerte accessible</li> </ul>
Fonds concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Portzamparc Entrepreneurs ISR</b></li> <li><b>Portzamparc Opportunités ISR</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Portzamparc Entrepreneurs ISR</b></li> </ul>

## AVERTISSEMENT

Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr). Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr).